



Les résultats d'imagerie médicale

Les résultats sont composés de clichés, ou CD pour les examens spécifiques, et de comptes rendus d'examen.

Les comptes rendus sont toujours imprimés en deux exemplaires.

Aucun résultat n'est adressé au domicile du patient.

Les modalités de remise de résultats vous seront données lors de votre venue dans le service d'imagerie.